



ROULAGE LOISIR
du 2 mai 2019 sur le Circuit de Fay de Bretagne 44
DECHARGE DE RESPONSABILITE
CONDUCTEUR



A remplir et à remettre aux organisateurs dès le passage à l'accueil dans l'enceinte du circuit

Je soussigné :

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de tél. :

Important :

Les organisateurs informent ; qu'ils ne supportent aucune responsabilité de quelle que forme que ce soit pour les accidents, vols, dommages matériels ou corporels ou tout autre dommage qu'un participant (conducteur, passager, spectateur, accompagnant ou autre), toute autre personne ou les biens appartenant à ces personnes subiraient dans le cadre du

« ROULAGE du 2 mai 2019 sur le Circuit de Fay de Bretagne 44 »

- Chaque conducteur, s'engage à respecter les consignes et les règles édictées par l'organisation et du circuit
- Chaque conducteur doit à ce titre signer la présente charte qui a valeur de décharge de responsabilité

Le Soussigné :

- Déclare être en bonne santé physique et mentale, et de n'être ni en état d'ébriété, ni sous l'emprise de drogue, de médicaments ou de tous produits susceptibles d'altérer ou de modifier mon comportement ou mes facultés mentales et physiques.
- Déclare avoir lu et accepté le règlement particulier et l'ensemble des conditions ci-dessus.
- Je fournis une attestation d'assurance de responsabilité civile circulation sur circuit, souscrite à titre individuel, pour l'utilisation de mon (mes) véhicule(s) sur la piste et son enceinte, hors compétition et hors chronométrage.
- Reconnais que ni l'association, ni les organisateurs de la journée, ni les exploitants ne peuvent être tenus pour responsables pour les accidents, vols, dommages matériels ou corporels ou tout autre dommage qu'un participant, toute autre personne ou les biens appartenant à ces personnes subiraient dans le cadre de cette journée.

Date et signature précédées de la mention « Lu et approuvé »

Fait à..... le.....